



Procès-verbal d'Assemblée Générale ARCIS - Mercredi 24 juin 2020 Collège Professeur Dargent à Lyon 3

32 membres présents, 49 membres ayant transmis un pouvoir

La tenue de cette assemblée est soumise aux règles sanitaires en lien avec la pandémie de COVID-19. La présence a été limitée à un représentant de chaque groupe, aux membres du bureau et aux porteurs de projets. Cela explique le nombre important de pouvoirs transmis. Le bilan moral et financier et la liste des candidats au bureau d'Arcis ont été transmis par mail le 12 juin à l'ensemble des adhérents pour permettre des questions éventuelles et un vote le plus transparent possible. Un temps d'appel téléphonique après les débats et avant le vote a été proposé pour contacter les membres représentés.

14 h 40 début de séance

Christine Chapus : remercie le chef d'établissement du collège Dargent pour l'accueil de l'AG et ce, malgré les conditions dues à la crise pandémique.

Mot d'accueil

Intervention de la DAAC

Valérie Perrin : participe à la troisième AG Arcis de fin d'année.

D'habitude elle fait un bilan, cette année ne le permet pas.

- Perspective pour la rentrée et l'année prochaine pour laquelle on n'a pas encore beaucoup de visibilité : reprise délicate, redémarrer des projets dès septembre sera difficile, le temps sera consacré à prendre « soin » des élèves.
- Difficulté de voir des démarrages de projets et de formations avant le 15 octobre
- Voir avec les partenaires s'il est possible de reprendre les projets qui avaient été démarrés cette année et les reconduire l'an prochain
- Grande nouveauté cette année au niveau de l'appel à projet DAAC :
 - Il n'y a plus qu'un seul appel à projet (au lieu de 2), il regroupe le primaire et le secondaire. L'outil informatique a changé : ADAGE est un outil de pilotage national de l'EAC (éducation artistique et culturelle) ouvert du 5 juin jusqu'au 21 septembre. Cela laissera le temps de reprendre les projets à la rentrée si de nouveaux éléments apparaissent. Cet outil offre davantage de possibilités.
 - Démarche de projet EAC sur le territoire : réflexions à mener sur comment travailler avec des politiques concertées qui permettent de développer des projets de territoires (ministère de la culture, préfecture, etc.) ce qui permet d'aller dans les communautés de communes éloignées de l'offre artistique. Cela permet d'identifier les lieux d'accueil, les artistes... Cette politique s'applique à tous les habitants du territoire et pas seulement les scolaires.
 - La DRAC dépense des budgets importants pour mobiliser des artistes : faire venir des artistes en résidence dans des territoires « éloignés ».

- Les financements mobilisés (Région) permettent aussi d'équiper des lieux (achat de rideaux permettant la pratique de théâtre ou spectacle dans une salle polyvalente), grâce à des conventions territoriales.
- Les projets seront d'éducation artistique et culturelle, mais aussi en lien avec la santé, les sciences...
- ADAGE permet une cartographie des structures culturelles et des partenaires identifiés DAAC et DRAC
- Un tutoriel est en ligne pour prendre en main ADAGE
- L'action « Vacances apprenantes » se poursuit pendant les vacances d'été.
Une page est ouverte sur le site de la DAAC depuis les vacances de printemps avec des activités ressources (une par jour pendant le confinement, une par semaine actuellement), des défis...Il y a eu 40 000 connexions, un succès inattendu. Valérie Perrin demande aux professeurs qui connaissent des structures culturelles intéressées pour y participer, de lui communiquer les contacts.
- « Ecole ouverte buissonnière » et « Ecole ouverte » : proposer à des élèves qui ont des difficultés des ateliers artistiques et sportifs. La DRAC a un budget très conséquent pour ces actions avec les territoires.
- Fête de la musique : formule connectée très intéressante, il ne faut pas perdre cette dynamique.
- Au niveau du fonctionnement de la DAAC, il y aura un nouvel adjoint à la rentrée et de nouveaux chargés de mission pour certains domaines car ils ont souhaité recentrer leurs activités directement auprès de leurs élèves.
- Baisse des moyens : progressive sur 3 ans depuis l'année dernière
Baisse de 28% sur les subventions pour les projets et 17% sur les IMP

Intervention de Dominique Terry, IA-IPR d'éducation musicale et chant choral

Les travaux réalisés avec les élèves pendant le confinement ont montré l'extrême compétence et les qualités artistiques pendant cette crise. La qualité des publications des interprétations par les élèves est exceptionnelle, les élèves ont pratiqué quand ils étaient à distance.

Nouvel outil, nouveau travail artistique, plein de domaines pédagogiques extrêmement riches sont ainsi développés (travail de montage, enregistrement, concentration, autocritique...)

Il ne faut pas perdre ce fil-là, et il faut s'emparer de ces nouvelles méthodes.

Il faut retourner en présentiel, mais ces pratiques doivent perdurer et s'enrichir.

Dominique Terry travaille en relation permanente avec Valérie Perrin.

Ce qui est fait avec Arcis rentre parfaitement dans le PTEAC, Cette dynamique de territoire se développe et facilite le développement des enseignements artistiques. On doit aller chercher les artistes en fonction de nos besoins.

Nécessité de rassurer : on doit faire la différence entre l'animation et l'enseignement. Le « 2S2C » (dispositif Sport, Santé, Culture, Civisme) ne remplacera pas les enseignants qui restent les experts. La mise en place de ce dispositif est très variable selon les territoires, le dispositif disparaît le 4 juillet pour être remplacé par Vacances apprenantes.

Il faut penser aussi à Canopé qui est un lieu de ressources important, un lieu complémentaire, intéressant d'investiguer davantage.

Pour l'année scolaire prochaine une demi-journée de concertation sera accordée à chaque groupe pour les projets Arcis, en raison de la reconduite du séminaire.

Arcis : des milliers d'élèves, de belles rencontres. Merci à toute l'équipe, particulièrement à Christine Chapus qui va quitter la présidence, Marion Joly, centre névralgique de l'organisation administrative, dont la décharge ne peut être renouvelée au-delà du 31 août, Evelyne Gerin et Jérôme Chassagneux qui ont œuvré sans compter pendant de très nombreuses années.

Intervention de Christine Chapus, Présidente d'Arcis

Discours de départ

ARCIS c'est...

- 2121 jours de bonheur
- 128 concerts auxquels je n'ai pas pu toujours assister
- 33 concerts qui n'auront pas pu avoir lieu cette année en raison de la crise sanitaire et soit dit entre nous puisque vous n'aviez plus rien à faire, vous auriez quand même pu aller cueillir les fraises !

ARCIS c'est aussi des centaines de professeurs, des milliers d'élèves et autant de belles rencontres.

Mais ARCIS c'est aussi Evelyne, Marion et Jérôme:

Jérôme: MERCI, mille fois MERCI d'avoir pensé à moi pour le rôle de Présidente. C'était beaucoup de responsabilité mais tellement de plaisir. On se connaissait bien avant par des jurys de bac, c'était à la CSI mais là je parle d'un temps... enfin vous connaissez la chanson.

Marion: je fais partie des quelques initiés qui t'ont choisie pour le poste d'administratrice et je suis maintenant certaine que nous avons eu le nez fin car tu as fait un travail formidable, colossal... il n'y a pas assez de superlatifs pour qualifier ton travail.

Evelyne: on a partagé nos agacements, nos rires, on s'est épaulées dans les coups durs de la vie. On a en commun la volonté que tout soit "parfait", je crois qu'on a un peu fatigué nos collègues parfois !

Tous les 3 vous êtes, avez été les petites fourmis d'ARCIS la grande cigale. Je suis admirative et le mot est faible de votre engagement qui allait bien au-delà de la fiche de poste pour l'une et des lettres de missions pour les 2 autres.

Votre honnêteté et votre professionnalisme sans faille ont fait de moi une présidente certes parfois inquiète (et cette année, je vous l'avoue m'a fait avoir quelques cheveux blancs supplémentaires) mais toujours confiante car vous avez toujours tout mis en œuvre pour m'apporter des réponses.

Aujourd'hui, après toutes ces années ensemble, sans l'avoir prévu, nous quittons le bureau d'ARCIS ensemble.

Il est quand même très particulier pour moi de quitter l'association la 1ère année où il n'y aura eu aucun concert ! Alors j'ai une petite requête à formuler: si vous arrivez à produire vos élèves et notamment si la création peut enfin voir le jour sur une scène, j'espère que vous pourrez me réserver une petite place....

Il est maintenant temps pour moi de passer le témoin..... BIENVENUE Lionel Tisserand dans cette merveilleuse famille.

Intervention de Marion Joly, administratrice d'Arcis

Discours de départ

Pour clore ces 5 années au sein d'Arcis, je commencerai par remonter au début, à mon recrutement, il y a 6 ans : A l'époque, j'étais en disponibilité, ne souhaitant plus enseigner, j'avais renoué avec mon premier métier : l'expertise-comptable judiciaire. J'ai alors beaucoup hésité à prendre ce poste, dans la mesure où je pouvais rester chez mes anciens employeurs.

Mon intention à ce moment-là, a été de choisir de travailler avec davantage de relations humaines que ce que l'expertise judiciaire permet, travail très exigeant intellectuellement mais très solitaire.

Je n'ai pas regretté. Même si aujourd'hui je ne peux plus rester sur ce poste, du fait du très fort besoin d'enseignants du premier degré dans le Rhône, je ne regrette pas. J'avais misé sur les relations et ce poste a été une grande aventure humaine pour moi. A 2 niveaux :

Au sein du bureau, quotidiennement, au moins par mail, avec Evelyne et Jérôme, et Christine, de façon plus épisodique. J'ai pu y expérimenter une « co-gestion » tout à fait exemplaire. Beaucoup de complémentarité et de concertation pour arriver à des prises de décisions ajustées et un accompagnement des projets de qualité. Cela a été possible grâce à leur engagement énorme, où ils répondaient toujours après ou entre leurs heures de cours. Cette façon de travailler et cette entente ont créé une émulation entre nous et ont participé pour beaucoup à ma motivation pour Arcis.

L'autre volet pour lequel je n'ai pas regretté mon choix, ce sont les relations avec vous les professeurs : petit à petit apprendre à construire ensemble le projet, mieux comprendre comment fonctionnait chaque groupe, savoir ce qui était important pour vous, vous écouter, échanger. Vraiment une expérience incroyable pour moi de découvrir toute cette palette de fonctionnements humains différents dans le cadre des projets. Chacun sa couleur et avec de l'écoute, de la discussion et de la concertation, voir qu'il était possible d'arriver à gérer les contraintes et à faire émerger un projet qui satisfasse à tout ce qui est essentiel. J'ai pris beaucoup de plaisir dans ces relations et cet accompagnement de vos projets.

C'est ce qui est aujourd'hui le plus difficile à quitter. Ces relations de confiance construites pas à pas avec vous.

Pour cela, merci à tous d'avoir cheminé à mes côtés dans cette aventure.

Je crois que cela m'aura aussi montré le chemin pour la suite de ma vie professionnelle. C'est cet accompagnement humain qui m'a plu et je m'apprête en quittant l'Éducation Nationale à monter une marche de plus dans cette voie. Un 4^e chapitre va s'ouvrir. Je choisis une formation de médiateur en Communication Non Violente. Accompagner les personnes en conflit avec le processus de la CNV pour les entendre dans toute leur humanité, toutes les parts de leur humanité et non plus seulement les actes ou aspects matériels, comme j'ai pu le faire auparavant. Mais aussi la dimension émotionnelle, existentielle et l'ensemble de leurs besoins, ce qui est un gage de résolution durable des conflits. J'ai à la fois de la motivation à aller dans cette voie et aussi beaucoup d'inquiétude. C'était important pour moi de partager tout cela avec vous.

Alors rendez-vous dans un an, ou au cours de l'année par mail, par téléphone, à vos concerts si vous m'invitez, pour le plaisir de nous revoir et nous parler de nos évolutions réciproques.

Rapport Activité 2019

1. Festival Choral 2019

102 établissements se sont associés en 27 groupes qui ont donné 36 concerts dans les trois départements de l'académie de Lyon. Plus de 4000 choristes, collégiens et lycéens ainsi que 8 écoles primaires, ont été mobilisés sur un projet ambitieux tout au long de l'année et se sont produits dans une salle de spectacle bénéficiant de conditions proches des conditions professionnelles.

On constate une hausse de 23% du nombre de groupes (à la suite d'une hausse de 30% l'an dernier), soit près de 60% de groupes en plus depuis 2 ans. Hausse de 28% du nombre de concerts par rapport à 2018.

Pour l'année 2019 (année scolaire 2018-2019) :

- Dans le département de l'Ain : 14 établissements scolaires (13 collèges et 1 lycée) ont adhéré contre 13 l'an dernier. Trois concerts ont eu lieu dans une salle de l'Ain. Les chorales de deux collèges de l'Ain chantent avec des collèges du Rhône dans une salle de spectacle située dans le Rhône.

- Dans la Loire, 19 collèges (contre 11 en 2018) et 7 écoles primaires (dont deux associées à un collège dans le cadre d'une cité scolaire) ont formé 7 regroupements de chorales qui ont donné au total 11 représentations, soit plus du double de l'an dernier. Un collège de la Loire est associé aux collèges du Rhône.

- Dans le Rhône, 62 collèges (contre 58 l'an dernier), un lycée et une école ont formé 17 groupes et ont donné 22 représentations (20 collèges et 1 école primaire du département du Rhône et 42 collèges et un lycée dans la Métropole de Lyon).

Il y a eu 13 programmes musicaux différents :

- Au feel des saisons,
- Une autre voie,
- Jeux de mots, jeux de scènes, en partenariat avec une intervenante dans le cadre d'un appel à projet DAAC,
- Un tour du monde en chansons,
- Rhapsodie en Amériques
- Noir et blanc,
- Ouvrons nos chœurs,
- D'ici ou d'ailleurs,
- Danses en chœur,
- Le rêve,
- Construire le monde de demain,
- Loin l'ouest, en partenariat avec des artistes de Genas qui sont intervenus dans les collèges et ont accompagné les concerts,
- Homo Circus ! Une création d'Emmanuel Touchard pour l'académie d'Aix Marseille qui a pu être reprise par Arcis grâce à la FNCS. Travail pluridisciplinaire avec une intervenante arts du cirque.

Les nouveaux collègues ont été très performants tant au niveau de l'organisation et de la qualité des concerts.

L'aide des professeurs adhérents Arcis a bien fonctionné pour l'accueil des concerts avec une mobilisation massive, même si l'organisation de cette aide a pris du temps. Plusieurs collègues sont venus plusieurs fois ou ont accepté de faire des déplacements conséquents quand nous étions en manque de personnes et nous les en remercions.

Au total ces concerts ont mobilisé environ 15 000 spectateurs dans les lieux suivants : Le Kiosque (Andrézieux-Bouthéon), Ansolia (Anse), Espace Lumière (Balbigny), Théâtre de Bourg-en-Bresse, salle des fêtes de Boën sur Lignon, Espace culturel et musical (Bourg-de-Thizy), Espace Albert Camus (Bron), Espace Jean Gabin (Chaponnay), salle Pierre Denizot (Chazelles-sur-Lyon), Le Toboggan (Décines-Charpieu), Espace Vaugelas (Meximieux), Espace Lumière (Noirétable), L'Odyssée (Pusignan), Salle Jeanne d'Arc (Saint-Etienne), Hall des fêtes (Saint-Fons), salle Gérard Clavelloux (Saint-Romain-le-Puy), Théâtre de Vénissieux, Théâtre de Villefranche-sur-Saône, Théâtre Astrée (Villeurbanne).

Le Département du Rhône, la Métropole, le Département de l'Ain et le Crédit Mutuel se sont déplacé sur plusieurs concerts cette année : c'est une bonne chose qui permet à Arcis de devenir plus visible.

2. Matériel

Un matériel de sonorisation appartenant à Arcis (ampli, enceintes, piano numérique, micros) est disponible pour les journées de répétitions collectives. Il est stocké au collège Hector Berlioz à Communay. Une enceinte a reçu un choc non identifié. Elle fonctionne toujours néanmoins.

Nous avons quelques accessoires, rassemblés également au collège Hector Berlioz et dont l'inventaire avec photos peut être demandé à Arcis.

Nous gardons en archives tout le matériel artistique de l'ensemble des projets de l'année : partitions, play-back de travail, éventuellement éléments de mise en espace.

Le site de la FNCS permet également d'avoir une visibilité sur les projets montés dans les autres académies. Il faut consulter directement le site **fncs.fr**.

3. Le fonctionnement de l'association

Le poste de Marion Joly a été maintenu à 75 % cette année 2019-2020 (présente tous les jours à Canopé sauf le mercredi).

Evelyne Gerin et Jérôme Chassagneux ont accompagné Marion sur l'ensemble des dossiers, notamment pour l'aspect artistique, et l'accompagnement de tous les concerts. Pour chaque concert, le professeur coordonnateur du groupe fait le lien entre ses collègues et Arcis, pour ce qui concerne la mise en œuvre administrative et pratique du spectacle. Un ou plusieurs professeurs de ce groupe assurent enfin la mise en œuvre artistique, l'écriture des arrangements vocaux et la direction musicale du projet qui peuvent être partagés.

4. Les points de vigilance

Attention au respect de la jauge des places de spectateurs : quand nous faisons imprimer la billetterie nous tenons compte de cette contrainte. Il ne faut pas indiquer aux parents que des places seront en vente sur place lorsque toutes les places imprimées et remises au coordonnateur ont été vendues.

Toute personne qui travaille pour Arcis doit avoir signé un contrat et un accord financier.

Toute personne qui monte sur scène doit avoir signé un droit à l'image (élèves, musiciens, solistes professionnels...). Le coordonnateur de groupe garde les droits à l'image de l'ensemble des participants au spectacle pour une durée de 10 années.

Un certain nombre de dépenses doivent être budgétées avant le travail d'arrangement des partitions : coût de solistes professionnels, besoin techniques (sonorisation micro casques, praticables, dispositif particulier). Toutes les autres dépenses doivent impérativement être budgétées avant janvier, y compris les repas des techniciens ou musiciens.

En 2019, le groupe de Bourg-en-Bresse a innové avec des ventes de places en ligne et un paiement par carte bancaire par les parents. Nous avons pour cela conclu un contrat avec Le Crédit Mutuel pour la mise à disposition d'un Terminal de paiement. Fabien Boulay a ensuite géré toutes les interfaces informatiques pour son groupe. Ceci a permis de gérer la vente de places en fonction de la jauge avec une mise à jour visible par tous les collègues au jour le jour. Cela nécessite cependant certaines compétences informatiques. Si certains groupes souhaitent plus d'explications sur ce système de vente, il convient de se rapprocher d'Arcis dès décembre pour envisager les procédures avec la banque en janvier.

Vote du bilan moral 2019 :

Adopté à l'unanimité

BILAN FINANCIER 2019

1. Contexte

L'exercice, objet du présent rapport s'est étalé sur une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 au même titre que l'exercice précédent.

Les tableaux de synthèse présentés en annexe de ce compte-rendu sont les suivants :

- Compte de Résultat : présentant l'ensemble des charges et des produits de l'exercice
- Bilan : donnant une vision patrimoniale de l'association depuis son lancement.

L'ensemble des opérations financières sont enregistrées dans un journal comptable, consultable sur demande par tout adhérent.

2. Le point sur la situation générale

En 2019, le résultat est positif de 1 556 €.

Le compte de Résultat

Les résultats globalisés des concerts de 2019 ressortent négatifs de - 9 400 € pour 36 concerts (contre - 6 600 € pour 28 concerts en 2018).

Ces résultats correspondent aux décomptes donnés au coordonnateur et qui reprennent uniquement :

- les recettes des entrées des concerts et des programmes
- au niveau des charges : les musiciens, la technique, la location de salle, la SACEM, la billetterie, les programmes, les secouristes et la sécurité.

A ce résultat des concerts s'ajoutent les subventions et les cotisations des adhérents. On déduit les frais de transport de la Loire et de l'Ain et les charges générales de l'association pour arriver au résultat net de + 1 556 €.

Le nombre d'adhérents a encore augmenté en 2019, passant de 84 en 2018 à 102 en 2019.

L'organisation des concerts telle qu'elle a été faite sur cet exercice permet d'arriver à un équilibre financier satisfaisant.

➤ Les Produits

Ils s'élèvent globalement à 129 800 € (contre 103 125 € l'an dernier).

Le nombre de concerts produits étant passé de 28 à 36, les produits des concerts ont augmenté (91 539 € en 2019 contre 77 107 € en 2018).

De même, les cotisations des adhérents sont passées de 8 400 € en 2018 à 9 995 € en 2019.

Les subventions ont augmenté (27 900 € contre 17 326 € en 2018). Cette hausse correspond à :

- un versement de deux années fait par la Métropole de Lyon en 2019 (rattrapage de 2018 qui n'avait pas été versée sur l'année civile, soit 2 x 1500 €),
- le retour à une subvention de 6000 € du département de la Loire (au lieu de 5000 € en 2018), du fait de l'augmentation très importante du nombre d'adhérents dans ce département,
- la DAAC a participé à hauteur de 9000 €, soit 2000 € de plus qu'en 2018. Ces 2000€ constituent un versement exceptionnel affecté à la création académique « les films du jeudi » par Julien Joubert
- Canopé a versé une subvention de 6400 € pour cette même création.

- Le versement de la subvention du Crédit Mutuel de 1700 euros a été décalée début 2020 et est enregistrée dans les comptes de 2020.

➤ Les Charges

Les charges d'un total de 128 244 € ont augmenté de 32 835 € (95 409 € en 2018) et sont liées à :

- l'augmentation du nombre de concerts ; aucune hausse particulière n'est à signaler en lien avec le financement des concerts. (total des charges liées à la production des concerts 2019 = 100 879 € contre 83 696 € en 2018).
- Les dépenses liées à la création académique « les films du jeudi » qui s'élèvent à 12 400 €. Cette somme correspond à 3000 euros pour Julien Joubert (composition), 2000 euros pour Gaël Lépingle (écriture du livret), 4000 euros de charges sociales et Agessa et 3000 euros de frais d'édition. 400 € de frais pour les 2 déplacements à Lyon liés à la présentation de l'œuvre. Cette somme a été entièrement refinancée et n'a rien coûté à Arcis mais l'encaissement des financements ne s'est pas fait entièrement sur l'année 2019 (4000 € de la SACEM-FNCS vont être versés en 2020).
- Le financement d'une journée de formation des professeurs en lien avec la création en octobre 2019 par Julien Joubert (800 euros).
- L'association a aidé chaque collège de l'Ain à hauteur de 150 € pour participer aux frais de transport des répétitions communes, aide qui dépend des finances de l'association et n'est pas accordée systématiquement.
- Les frais de transport des collèges de la Loire ont été intégralement pris en charge par Arcis (sans refacturation d'une quote-part aux établissements) et sont passés de 3 902 euros en 2018 à 6 596 euros en 2019 du fait de l'augmentation massive du nombre de collèges adhérents dans ce département.

Le bilan : La trésorerie d'ARCIS reste solide avec 110 228 € à fin décembre 2019 (Compte de dépôt : 40 644 €, compte sur livret : 69 518 €, caisse : 66 €). Elle constitue une réserve pour les exercices à venir et permettra de faire face aux dépenses pour une année.

Vote du bilan financier 2019 :

Discussions avant le vote :

Thibault Chevalier : La perte de 17% d'IMP et 28% de subvention signifient des crédits en baisse alors que l'on touche plus de 10 000 élèves, que l'on fait un travail démocratique exceptionnel. C'est pourquoi sans remettre en cause le travail du bureau qui n'est en rien lié à cette baisse, il souhaite voter contre pour marquer son désaccord avec cette baisse (avec les voix des 2 pouvoirs qui lui ont été accordés).

Valérie Perrin : le nouveau secrétaire général du rectorat est musicien, il est très à l'écoute, il est arrivé en pleine négociation des budgets et va reprendre les budgets, il n'est pas contre le fait de pouvoir débloquer des moyens autres. Sont à examiner les fonds de réserve immobilisés dans les établissements qui pourraient être rendus et une réorganisation des moyens.

La subvention exceptionnelle versée par le ministère est maintenue.

La baisse va impacter directement les élèves car il y aura moins de projets, moins de professeurs impliqués, moins d'ateliers...

1 poste de décharge en moins était prévu à la DAAC, qui a pu être ramené à 9h en moins. Cela impacte beaucoup de décharges.

Pierre-Yves Merlin : est-ce que cette baisse n'impacterait pas la motivation ?

Dominique Terry : il ne faut rien lâcher, avec moins d'implication le résultat doit quand-même être de qualité et il faut faire en sorte de faire des concerts de qualité avec les moyens qu'on a.

Valérie Perrin : partage notre réflexion sur la baisse de moyens. Mais quand elle va voir des élèves, elle rencontre des élèves, des parents et des enseignants qui ont le sourire et sont contents.

Les Professeurs porteurs des projets artistiques sont majoritairement inscrits dans une démarche militante. Il faudrait mieux travailler avec les partenaires de territoires, mais avec une « négociation donnant/donnant ». Le travail doit être aussi politique : faire en sorte que les concerts soient inscrits dans une démarche de la structure, la DAAC pourrait aider Arcis à obtenir des gratuités ou aides pour la location des salles...

Dominique Terry : on milite toute sa carrière, mais on a du résultat...

Christine Chapus : au niveau du budget, malgré tout, même si on a des coûts suite à la crise sanitaire, les finances d'Arcis sont saines, il n'y a pas lieu d'être inquiet pour l'année prochaine, les concerts pourront continuer à être produits dans des conditions similaires.

Catherine Champion : les gros groupes, de plus de 150 choristes peuvent-ils perdurer ?

Lionnel Tisserand : ce sont les mélanges de groupes qui ont été interdits, donc même si on limite le nombre de choristes, la question reste la même.

Réponse de D. Terry : à ce jour, nous organisons les chorales comme d'habitude pour l'année prochaine. Mais s'il devait y avoir un nouvel épisode COVID il faudrait réfléchir à d'autres possibilités au cas où et se préparer à toutes les éventualités (concert connecté).

Vote du bilan financier 2019 :

1 abstention
3 votes contre
77 votes pour

Etat des lieux de 2020/ situation d'ARCIS

105 adhérents (103 collèges, 1 lycée, 2 écoles)

27 regroupements chorals

33 concerts étaient prévus en mai et juin 2020. Tous ces concerts ont été annulés du fait des mesures de lutte contre la propagation du virus COVID 19.

Les établissements de **l'Ain** sont restés stables cette année avec 13 collèges et 1 lycée. 3 concerts étaient prévus :

Meximieux - Espace Vaugelas	
It's time to jazz and soul	18 mai
Meximieux - Espace Vaugelas	
La chorale se fait des films	19 mai
Bourg-en-Bresse - Théâtre	
Mosaïques	2 juin

2 collèges de l'Ain sont regroupés avec des collèges du Rhône :

- collège Jean Compagnon à Reyrieux (2 concerts prévus les 28 et 29 mai 2020 au théâtre de Villefranche)
- collège Jean Moulin à Trévoux (2 concerts prévus le 10 juin 2020 au Toboggan)

Dans la Loire, 21 collèges et 3 écoles primaires (dont 2 associées au sein de cités scolaires) ont formé 7 regroupements, 9 concerts étaient prévus en 2020 :

Boën-sur-Lignon - Salle des fêtes	
Let's sing (2 concerts)	19 mai
Saint-Etienne - Salle Jeanne d'Arc	
Avec le temps	28 mai
Saint-Jean-Bonnefonds - Salle de la Trame	
Les films du jeudi (création académique)	28 mai
Bussières - Eglise	
Sur des airs de comédies musicales	2 juin
Firminy - le Majestic	
Les pulsations du temps	4 juin
Charlieu - Théâtre Saint-Philibert	
Destination Espagne (2 concerts)	5 juin
Saint-Germain-Laval - salle Greyzolon Duluth	
Sur des airs de comédies musicales	9 juin

3 collèges de la Loire sont regroupés avec des collèges du Rhône :

- Collège Notre Dame des Collines à Rive-de-Gier (concert prévu au Théâtre Astrée à Villeurbanne le 19 juin 2020)
- Collèges Jacques Brel et Raoul Follereau à Chazelles-sur-Lyon (concert prévu à Sainte-Foy l'Argentière le 28 mai 2020)

Dans le Rhône, 68 collèges et 1 école ont adhéré (21 collèges du département du Rhône et 47 de la Métropole de Lyon). 21 concerts étaient prévus :

Pusignan - L'Odyssée	
La chorale fait son cinéma	12 mai
Lyon 1 - Opéra	
Danse en chœur	26 mai
Bron - Espace Albert Camus	
Les films du jeudi (création académique)	28 mai
Sainte-Foy-l'Argentière - Salle Joseph Vinay	
Les films du jeudi (création académique)	28 mai
Villefranche-sur-Saône - Théâtre	
Les films du jeudi (création académique)	28 et 29 mai
Bron - Espace Albert Camus	
De tous les temps, de toutes les modes !	29 mai
Chaponnay - Espace Jean Gabin	
Les films du jeudi (création académique)	3 juin
Chaponnay - Espace Jean Gabin	
Les films du jeudi (création académique)	4 juin
Anse - Ansolia	
Les films du jeudi (création académique)	4 juin
Chaponnay - Espace Jean Gabin	
La chorale fait son cinéma	5 juin
Décines-Charpieu - Le Toboggan	
Les films du jeudi (création académique)	8 juin
Vénissieux - Théâtre	
Les 24 heures du chant	8 juin
Vénissieux - Théâtre	
Les films du jeudi (création académique)	9 juin

Décines-Charpieu - Le Toboggan	
Un petit tour en chansons	9 juin
Décines-Charpieu - Le Toboggan	
Danses en chœur (2 concerts)	10 juin
Bourg-de-Thizy - Espace culturel et musical	
Avec le temps	10 juin
Villeurbanne - Théâtre Astrée	
Les films du jeudi (création académique)	18 juin
Villeurbanne - Théâtre Astrée	
Les films du jeudi (création académique)	19 juin

12 programmes musicaux différents dont les titres figurent ci-dessus ont été travaillés par les élèves tout au long de l'année.

Certains groupes souhaitent reprendre en tout ou partie le programme réalisé cette année pour l'année scolaire 2020-2021. D'autres souhaitent changer de répertoire. Les groupes et les programmes seront finalisés en septembre 2020.

Deux projets d'envergure ont été menés par l'association cette année :

- La création académique commandée auprès de Julien Joubert (compositeur) et Gaël Lépingle (librettiste) : une comédie musicale pour chœur d'adolescents sur le thème du cinéma et du handicap, de la différence « les films du jeudi ».
- L'organisation du séminaire national de la FNCS du 25 au 27 mars 2020 : accueil d'une centaine de professeurs d'éducation musicale et chant choral et d'inspecteurs des associations académiques de toute la France. Présentations de créations, ateliers de pratique artistique, tables rondes, AG de la FNCS avec intervention de l'Inspecteur Général de musique.

Nous souhaitons faire un compte-rendu approfondi de ces actions qui n'ont pu aboutir complètement cette année du fait du COVID-19.

Création « les films du jeudi »

44 collèges des 3 départements, ayant donné lieu à 11 regroupements chorals, ont monté cette création.

Une journée de formation des professeurs a eu lieu le 15 octobre 2019 avec les professeurs concernés et Julien Joubert.

Chaque groupe a pu bénéficier d'une intervention du compositeur auprès des élèves lors d'une répétition commune les semaines du 27 au 31 janvier 2020 et du 10 au 14 février 2020.

Le financement de ces interventions a été intégralement pris en charge par Canopé et la DAAC de Lyon qui a reversé 3000 € de subvention exceptionnelle à Arcis pour l'année 2019-2020 à ce titre. Canopé a payé directement au compositeur le solde des frais liés à ces interventions.

Nous remercions ces partenaires importants qui nous permettent de favoriser les créations.

12 concerts étaient prévus. La plupart des groupes souhaitent reprendre ce programme qui a enthousiasmé les élèves. Certains prévoient un concert plus tôt dans l'année scolaire, d'autres maintiennent un concert en fin d'année. Les modalités seront définitivement arrêtées en septembre lorsque les conditions de reprise du chant choral en période épidémique seront connues.

Les adhérents Arcis peuvent utiliser le matériel musical de cette création sans limite de temps, uniquement dans le cadre d'un concert Arcis. Nous précisons que le matériel musical de cette œuvre sera édité sur le site de la Musique de Léonie et qu'il sera possible de l'acheter pour toute personne qui ne serait pas adhérente Arcis ou qui souhaiterait utiliser ce matériel dans sa classe (et non dans le cadre d'une chorale Arcis).

Séminaire national de la FNCS

Le séminaire devait se dérouler les 25, 26 mars 2020 à la Manufacture des Tabacs (université Lyon 3) et le 27 mars à la faculté de musicologie rue Rachais (université Lyon 2). Jérôme Chassagneux, Evelyne Gerin, Christine Chapus et Marion Joly, ainsi que les professeurs du comité d'aide à l'organisation (Cécile Baldassarre, Caroline Ondet, Ronan Beuchet, Anne Joriot, Thibault Chevalier, Bruno Pauly) avaient pu organiser la tenue du séminaire dans les moindres détails.

En accord avec la FNCS, ce séminaire est reporté à Lyon pour mars 2021 (24, 25 et 26).

Les contacts que nous avons pris avec les lieux d'accueil et les prestataires devraient permettre de reprogrammer les choses presque à l'identique. Cette organisation devra être reprise par la nouvelle équipe du bureau d'Arcis.

Tendance budgétaire de l'année 2020

L'année 2020 sera une année particulière au niveau budgétaire du fait de l'annulation des concerts. Les acomptes auprès des salles devraient pouvoir être intégralement récupérés. En revanche certains frais ont tout de même été engagés (répétitions avec des musiciens, assurances, billetterie, location de salles de répétition, frais de déplacement des élèves dans la Loire et l'Ain...). Nous envisageons que les subventions puissent baisser l'année prochaine.

Nous ne rembourserons donc pas les collègues de la cotisation 2019-2020, même en l'absence de productions des concerts.

Cependant, l'avenir financier d'Arcis n'est pas en péril sur le court et le moyen terme. Nous sommes arrivés depuis plusieurs années à équilibrer globalement le budget. L'organisation des concerts telle qu'elle existe actuellement pourra perdurer. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur la pérennité financière de l'association.

Vote du bureau

La mise à disposition de Marion Joly n'a pu être reconduite pour 2020-2021. Elle quittera donc son poste d'administratrice et de trésorière au 31 août 2020.

- Christine Chapus, principale du collège Martin Luther King à Mions et présidente,
- Jérôme Chassagneux, professeur d'éducation musicale au collège de la Cité Scolaire Internationale à Lyon 7 et trésorier adjoint,
- Evelyne Gerin, professeure d'éducation musicale au collège Professeur Marcel Dargent à Lyon 3 et secrétaire

quittent également leurs fonctions, comme cela avait été annoncé à la réunion de rentrée de septembre 2019.

Les autres membres du bureau actuel :

- **Cécile Baldassarre**, professeure d'éducation musicale au collège Jean Compagnon à Reyrieux
- **Ronan Beuchet**, professeur d'éducation musicale au collège Fénelon à Lyon 6
- **Anne Joriot**, professeure d'éducation musicale au collège Paul Eluard à Vénissieux
- **Caroline Ondet**, professeure d'éducation musicale au collège Maryse Bastié à Décines

se représentent

Les nouveaux membres suivants sont candidats :

- **Lionnel Tisserand**, principal du collège d'Aubarède à Saint-Genis-Laval, se présente comme président
- **Laurent Saget**, professeur d'économie-gestion, se présente comme trésorier.
- **Benoît Oudin**, professeur d'éducation musicale au collège Théodore Monod à Bron, assurera une mission de coordonnateur référent du Rhône
- **Marie-Christine Brosse**, professeure d'éducation musicale au collège Jacques Brel à Chazelles-sur-Lyon, assurera une mission de coordonnateur référent de la Loire sud.
- **Marie-Hélène Dumas**, professeure d'éducation musicale au collège Jean Papon à La Pacaudière, assurera une mission de coordonnateur référent de la Loire nord.

Présentation de Lionnel Tisserand

Lionnel Tisserand, principal au collège d'Aubarède à Saint-Genis Laval, a pratiqué pendant de nombreuses années le chant choral. Il est très enthousiaste à l'idée d'accompagner la mise en œuvre des projets chorals au sein d'Arcis.

Présentation de Laurent Saget

Laurent Saget, professeur agrégé d'économie-gestion au lycée Colbert à Lyon 8, succédera à Marion Joly au poste d'administrateur et trésorier et sera déchargé à plein temps.

Présentation du nouveau fonctionnement d'Arcis :

Pour remplacer Evelyne Gerin et Jérôme Chassagneux, plusieurs coordonnateurs référents répartis sur l'académie permettront d'avoir un suivi rapproché avec les groupes.

Ce nouveau bureau prendra ses fonctions au 1^{er} septembre 2020. Vous votez pour élire les membres du bureau, chaque fonction, en particulier celles de secrétaire et de trésorier adjoint, seront attribuées définitivement en septembre en interne, parmi les membres élus, lors de la première réunion de ce nouveau bureau.

Ces membres du bureau sont élus à l'unanimité

Calendrier 2020-2021

1. Réservation des salles pour la réalisation des projets 2021 :

Département de l'Ain :

- **Théâtre de Bourg-en-Bresse** : à priori vendredi 4 juin 2021
- **Espace Vaugelas à Meximieux ou autre salle de l'Ain ?** : date en suspens - attention à la superposition des dates pour les musiciens accompagnateurs

Département du Rhône :

- **Théâtre Astrée à Villeurbanne** : 21 et 22 janvier 2021 (si confirmation de concerts en cours d'année) et 9, 10, 11 juin 2021
- **Le Toboggan à Décines** : 14, 15, 16 juin 2021

- **Espace Jean Gabin à Chaponnay** : 18 et 19 janvier et du mardi 1^{er} au vendredi 4 juin 2021
- **Salle Ansolia à Anse** : 4 juin 2021.
- **L'Odyssée à Pusignan** : 18 mai 2021 ? à confirmer
- **Théâtre de Villefranche** : 1^{er} et 2 juin 2021
- **Auditorium Espace Albert Camus à Bron** : 28 janvier 2021 et 25 et 26 mai 2021
- **Hall des fêtes de Saint-Fons** : 27, 28 mai ou 8 juin à confirmer
- **Le Radian à Caluire** : possibilité d'obtenir cette salle ?

2. Présentation des nouveaux projets Musicaux 2020-2021

- **Projet « La Tolérance »** porté par Florence Bel Mucchielli
- **Projet « L'espoir au Chœur »** porté par Christophe Guilbaud
- **Projet « Le monde en scène »** porté par le groupe des Monts du Lyonnais et présenté par Marie-Christine Brosse

Plusieurs groupes reprennent les projets 2020 qui n'ont pu aboutir.

3. Réunion de rentrée

La réunion de rentrée est fixée au **mercredi 9 septembre 2020 à 14h30 au collège Maryse Bastié à Décines**.
Un courrier sera adressé dans tous les établissements fin août, ainsi que sur la boîte académique de tous les adhérents Arcis 2019/2020.

Fin de l'AG à 17 h.